



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

3 1 d é c e m b r e 2 0 2 4

FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN DE CROISSANCE PRIMERICA

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants de nature financière mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 800 510-7375, en nous écrivant à notre Centre de traitement, CIBC SQUARE, Tower One, 81 Bay Street, Suite 4000, Toronto (Ontario) M5J 0G1, à l'attention du Service à la clientèle Primerica Concert, en nous contactant à concert@primerica.com ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire du fonds de placement, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle du Fonds.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds »), notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations qui sont par nature prédictives et relatives à des événements futurs ou à des conjectures, ou comprennent des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire » ou « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur les stratégies et le rendement futurs, sur les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que, sauf si la loi l'exige, le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds. Relativement aux énoncés prospectifs, veuillez examiner attentivement les risques décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds. Vous pouvez obtenir ces documents sur le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Objectifs et stratégies de placement

Le Fonds équilibré canadien de croissance Primerica (le « Fonds ») cherche à obtenir une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'autres fonds communs de placement, dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, américaines et internationales. À l'heure actuelle, le Fonds a pour objectif d'investir environ 75 % de son portefeuille dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres de capitaux propres, et environ 25 % dans des fonds communs de placement qui détiennent des titres à revenu fixe. Les fonds communs de placement sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») dans lesquels le Fonds investit sont choisis parmi les fonds communs de placement composant le groupe de fonds AGF gérés par Placements AGF Inc. (AGF).

Gestion des Fonds PFSL Ltée (PFSL) a recours aux services d'un conseiller en valeurs pour déterminer la répartition du portefeuille du Fonds. Il s'agit de TELUS Health Investment Management Ltd (THIM), qui formule des recommandations sur la répartition de l'actif et sur la sélection des titres du Fonds. PFSL a également retenu les services d'AGF à titre de conseiller en valeurs supplémentaire, relativement aux opérations quotidiennes nécessaires à l'application des recommandations concernant le fonds sous-jacent de THIM. PFSL demeure en tout temps responsable de la gestion globale du fonds de placement.

Risque

Les risques de placement dans le Fonds demeurent les mêmes que ceux décrits dans le prospectus simplifié. Le Fonds convient aux investisseurs à long terme qui recherchent une croissance du capital et qui ont une tolérance moyenne à l'égard du risque. Au cours du dernier exercice, aucun changement pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Fonds n'a eu lieu.

Résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence mixte, avec un résultat de 16,7 %, contre 18,9 % pour l'indice de référence mixte. L'indice de référence mixte est composé des indices suivants :

Indices composant l'indice de référence mixte du Fonds	Pondération	Rendement sur 1 an (en CAD) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024
Indice MSCI Monde	45,0 %	29,3 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index	25,0 %	4,0 %
Indice composé S&P/TSX	20,0 %	21,7 %
Indice MSCI Marchés émergents	5,0 %	17,2 %
Indice Bloomberg Barclays Canada Aggregate 1-3 Year Index	5,0 %	5,1 %

Au 31 décembre 2024, les fonds sous-jacents suivants figuraient dans le portefeuille du Fonds :

Fonds sous-jacents d'AGF	Pondération	Rendement sur 1 an
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	30,2 %	14,8 %
Fonds mondial de dividendes AGF	10,0 %	20,9 %
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	10,0 %	14,5 %
Fonds Sélect mondial AGF	10,0 %	36,6 %
Fonds de revenu fixe Plus AGF	8,9 %	3,9 %
Fonds canadien de petites capitalisations AGF	5,1 %	13,0 %
Catégorie Secteurs américains AGF	5,0 %	24,5 %
Fonds de croissance américaine AGF	5,0 %	40,7 %
Fonds d'obligations à rendement global AGF	4,9 %	3,1 %
Fonds des marchés émergents AGF	4,9 %	13,4 %
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0 %	9,6 %
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0 %	9,4 %

À l'échelle mondiale, les actions ont réalisé de solides performances en 2024, avec en tête celles des États-Unis. Pour ce qui est des secteurs, les services de communication et les technologies de l'information ont été les plus performants. Les actions ont affiché de bons rendements grâce au ralentissement de l'inflation, à des politiques monétaires accommodantes et à la stabilité de l'ensemble de l'économie, malgré des problèmes comme la baisse de la demande à l'échelle mondiale et l'intensification des tensions géopolitiques.

Les marchés des titres à revenu fixe ont enregistré d'excellents rendements en 2024, du fait du recul des taux des obligations dans un contexte d'inflation modérée et de baisses de taux par les grandes banques centrales, notamment la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque du Canada (BdC).

Changements en 2024 :

Des mises à jour des hypothèses de THIM concernant les perspectives des marchés financiers et les améliorations subséquentes à la répartition de l'actif ont entraîné des modifications de la répartition de l'actif en mars 2024. Le Fonds a augmenté la pondération des actions américaines et celle des actions des marchés émergents a été proportionnellement réduite.

Plus particulièrement, pour ce qui est des fonds sous-jacents, la pondération du Fonds des marchés émergents AGF a été réduite de 3 %, alors que les pondérations du Fonds de croissance américaine AGF et de la Catégorie Secteurs américains AGF ont été relevées de 1,5 %.

Facteurs de performance du Fonds

Dans l'ensemble, les fonds sous-jacents ont été surclassés par leur indice de référence respectif en 2024. Le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF et la Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF de la composante actions ainsi que le Fonds d'obligations à rendement global AGF de la composante titres à revenu fixe ont été le principal frein à la performance au cours de la période.

Le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF (14,8 %) a réalisé une performance inférieure à celle de l'indice S&P/TSX (21,7 %), essentiellement en raison de la répartition sectorielle et de la sélection des titres. La sélection des titres des produits financiers a nui le plus à la performance, suivie par la sélection des titres et la surpondération du secteur de l'immobilier. La Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF (14,5 %) a moins bien fait que l'indice composé S&P/TSX, principalement en raison de la sélection défavorable des titres de l'énergie, des produits financiers et des services collectifs. Parmi les titres ayant nui le plus au rendement figurent la Banque de Montréal, Northland Power Inc. et la Corporation TC Énergie, qui n'étaient plus dans le portefeuille au 31 décembre 2024.

Dans la composante titres à revenu fixe, le Fonds d'obligations à rendement global AGF (3,1 %) a enregistré une performance inférieure à celle de son indice de référence mixte (7,4 %), en raison de sa sous-pondération en obligations de sociétés à rendement élevé et en obligations de marchés émergents libellées en dollars américains ainsi que de sa surpondération en obligations d'État, qui ont été à la traîne dans un contexte de résilience de la croissance de l'économie et de taux élevés.

Sur une note positive, le Fonds de croissance américaine AGF (40,7 %) et le Fonds Sélect mondial AGF (36,6 %) ont devancé leur indice de référence, respectivement l'indice S&P 500 (35,1 %) et l'indice MSCI Monde (tous pays) (28,0 %). L'excellente performance du Fonds de croissance américaine AGF s'explique principalement par la sélection des titres favorable dans les secteurs des soins de santé, de l'industrie et de l'immobilier. Le Fonds Sélect mondial AGF a devancé l'indice MSCI Monde (tous pays) grâce à la sélection des titres judicieuse dans les secteurs de la consommation discrétionnaire, des soins de santé et des technologies de l'information. Les titres des États-Unis, de la Suisse et de la Suède ayant particulièrement soutenu la performance.

Dans l'ensemble, la répartition de l'actif en 2024 a eu une incidence positive sur le Fonds, la contribution la plus importante provenant de la sous-pondération des titres à revenu fixe canadiens, y compris les titres à court terme, et de la surpondération des actions américaines.

Dans la composante titres à revenu fixe, l'importante sous-pondération des titres à revenu fixe canadiens et des obligations à court terme a été un moteur de la performance du Fonds. L'indice Bloomberg Barclays Canada Aggregate Bond Index et l'indice Bloomberg Barclays Canada 1-3 Year Index ont affiché des gains respectifs de 4,0 % et de 5,1 %, ce qui est bien inférieur à la progression de l'indice de référence du Fonds, qui a pris 19,8 %.

En comparaison, les indices obligataires étrangers, comme l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index et l'indice Bloomberg Barclays US Corporate High Yield Bond Index (en dollars canadiens et non couverts), ont réalisé d'excellents rendements respectifs de 7,2 % et de 17,4 %. Par conséquent, l'exposition réduite du Fonds aux titres à revenu fixe canadiens au profit des obligations mondiales et des obligations à rendement élevé a été favorable à la performance.

Dans la composante actions, la surpondération des actions américaines, qui a été davantage augmentée en mars 2024, a été favorable au Fonds compte tenu de la dynamique forte et de la confiance généralisée chez les investisseurs. L'indice S&P 500, en hausse de 35,1 %, a surclassé l'indice MSCI Monde, qui a pris 29,3 %, en raison de la spectaculaire performance du secteur des technologies de l'information. Particulièrement, les actions des « Sept Magnifiques » (Microsoft, Apple, Amazon, Nvidia, Meta, Tesla et Alphabet), spécialement Nvidia, qui a bondi de 171 % en 2024, ont grandement contribué à la performance du Fonds. Ces gains ont seulement été partiellement contrebalancés par la sous-pondération des actions mondiales, lesquelles ont également mieux fait que l'indice de référence du Fonds.

Faits récents

Contexte macroéconomique mondial

Durant l'exercice 2024, les pressions inflationnistes se sont progressivement atténuées dans les grandes économies, ce qui a encouragé la plupart des banques centrales à baisser leurs taux directeurs. La BdC a été la première du G7 à baisser son taux directeur à partir de juin. Ce taux est passé de 5,00 % à 3,25 % au cours de l'année. D'autres grandes banques centrales ont emboîté le pas à la BdC. La BCE a baissé son taux de 4,50 % à 3,15 %. La fourchette cible de la Fed, qui se situait entre 5,25 % à 5,50 %, varie maintenant entre 4,25 % et 4,50 %. La baisse des taux d'intérêt dans certaines régions, en plus de la résilience globale des bénéfices des sociétés, a insufflé de la vigueur aux marchés des actions à mesure que les investisseurs regagnaient en confiance.

Les styles de placement axés sur la croissance ont obtenu de meilleurs résultats que les stratégies axées sur la valeur en 2024. Par exemple, aux États-Unis, l'indice Russell 1000 Growth Index (en CAD) a enregistré un rendement de 33,4 %, contre 14,4 % pour l'indice Russell 1000 Value Index (en CAD). Nous tenons à rappeler que les modifications apportées à la répartition de l'actif du Fonds au cours des trois dernières années visaient à atténuer la prédominance de certains styles de placement par un équilibre entre les stratégies orientées croissance et les stratégies orientées valeur. Le Fonds avait auparavant une préférence pour les titres de valeur. Celle-ci a été atténuée par l'ajout de fonds sous-jacents axés sur la croissance. Ces modifications visaient également une diversification régionale plus efficace. Cette méthode vise à rendre la performance du Fonds plus stable en la rendant moins vulnérable aux fluctuations du marché.

En 2024, les marchés développés ont dépassé les marchés émergents, l'indice MSCI Monde ayant affiché une progression de 29,3 %, comparativement à 17,2 % pour l'indice MSCI Marchés émergents. Les titres du secteur des technologies de l'information et des services de communication de ces deux indices ont contribué à leur bonne performance. Au cours de la période, l'indice S&P 500 est l'indice d'actions mondiales qui a affiché la meilleure performance, soit 35,1 %, l'impressionnant bond de 171 % de NVIDIA ayant mené la reprise suscitée par l'IA. Tandis que les technologies de l'information et les services de communication sont arrivés en tête de peloton, d'autres secteurs, comme les matériaux et les soins de santé, ont été à la traîne, avec des gains respectifs de 8,8 % et 11,6 %. La pondération des actions américaines, particulièrement les « Sept Magnifiques », a continué d'augmenter dans l'indice MSCI Monde, atteignant près de 74 % à la fin de 2024. En revanche, les actions européennes, particulièrement dans la zone euro, ont affiché les pires rendements en 2024, en raison de la lente croissance de l'économie, des incertitudes politiques et des craintes en fin d'année liées aux menaces de tarifs douaniers par la nouvelle administration américaine.

L'indice composé S&P/TSX, tiré par le rythme soutenu des baisses de taux de la BdC et l'excellente performance des secteurs des technologies de l'information et des produits financiers, a affiché un rendement de 21,7 % en 2024, inférieur à celui des actions américaines, représentées par l'indice S&P 500, mais il a mieux fait que la plupart des autres marchés développés. À l'inverse, le secteur des services de communication a produit un résultat négatif considérable, son profil prudent et à dividendes élevés ayant nui, ce qui est à l'opposé des autres régions, et il a connu des difficultés dans un contexte de reprise de marché axée sur la croissance.

Les actions à petite capitalisation ont affiché un rendement inférieur à celui des actions à grande capitalisation au cours de la période, l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX ayant gagné 18,8 %, comparativement à 21,7 % pour l'indice composé S&P/TSX. Ce retard est attribuable à la répartition sectorielle, avec une pondération réduite des titres des produits financiers ayant affiché un bon rendement et une pondération plus importante des titres à faible croissance de l'immobilier.

L'indice MSCI Marchés émergents a gagné 17,2 % en 2024, une performance inférieure aux titres nord-américains, mais une meilleure performance que la majorité des autres marchés développés, particulièrement l'Europe. Les marchés émergents ont affiché de bons rendements au premier semestre de l'année grâce à l'optimisme lié à la Chine et à l'Inde, mais ils ont été à la traîne au deuxième semestre en raison des incertitudes quant aux politiques, des tensions géopolitiques et de la vigueur du dollar américain. À l'instar des tendances générales sur les marchés, les technologies de l'information et les services de communication ont tiré la performance de l'indice, tandis que les matériaux ont nui.

Les marchés obligataires canadiens ont réalisé des rendements positifs en 2024, les obligations à court terme ayant particulièrement bien fait, en raison des baisses de taux de la BdC en réponse au recul de l'inflation, au ralentissement de la croissance économique et à l'augmentation du taux de chômage. Le recul des rendements à court terme, alimenté par les baisses du taux directeur, a été suivi par un rebond des rendements à long terme en fin d'année. L'indice Bloomberg Barclays Canada 1-3 Year Index a affiché un important gain de 5,1 %.

Les marchés obligataires mondiaux, mesurés en dollars américains (USD), ont enregistré un résultat négatif en 2024 malgré des baisses de taux simultanées dans la plupart des économies développées, tandis que les données économiques résilientes des États-Unis, les conflits géopolitiques et les inquiétudes budgétaires ont entraîné des hausses de taux des obligations à moyen et à long terme. Au cours de la période, les obligations de catégorie investissement et les obligations à rendement élevé ont mieux fait que les obligations d'État dans la plupart des marchés développés, en raison des rendements élevés et du potentiel de rendement des titres à revenu fixe non gouvernementaux dans un contexte où l'ensemble de l'économie se stabilise.

L'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Bond Index a reculé de 1,7 % en USD, tandis que l'indice Bloomberg Barclays U.S. Aggregate Bond Index, l'indice Bloomberg U.S. Corporate High Yield Bond Index et l'indice Bloomberg Emerging Markets Aggregate Bond Index ont respectivement gagné 1,2 %, 8,2 % et 5,8 % en USD. Cependant, avec des données en dollars canadiens et hors couverture, ces indices ont enregistré des gains respectifs de 7,2 %, de 10,4 %, de 17,4 % et de 15,7 %, en raison de l'importante appréciation du USD par rapport au CAD au cours de la période (+8,6 %).

Il est important de noter que les fonds sous-jacents d'AGF sont grandement couverts contre les fluctuations des devises, ce qui réduit l'incidence des variations de taux de change sur le rendement.

Incidences sur le Fonds et changements apportés en 2024

Les changements apportés au portefeuille ont été adoptés en mars 2024 dans le cadre des efforts continus en vue de l'optimisation de la répartition de l'actif du Fonds et du maintien de la sélection supérieure des titres dans le fonds sous-jacent. La pondération du Fonds des marchés émergents AGF a été réduite au profit d'une augmentation de celle du Fonds de croissance américaine AGF et de la Catégorie Secteurs américains AGF. Depuis les derniers changements effectués, le Fonds a tiré parti de la solide performance du marché américain.

Nous avons encore confiance dans le positionnement actuel du Fonds. Bien que la Catégorie Secteurs américains AGF, le Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF et le Fonds mondial de dividendes AGF, qui sont positionnés de façon plus défensive et principalement axés sur la protection contre les baisses, n'aient pas complètement tiré avantage du récent rebond des actions, en particulier dans le secteur des technologies de l'information, ils demeurent en bonne position pour profiter du retour à la normale du marché. Compte tenu de la persistance des préoccupations liées à un ralentissement économique, nous nous attendons à ce que l'importance accordée à la diversification et aux placements de grande qualité soit avantageuse pour le Fonds.

Comme les conditions macroéconomiques évoluent rapidement, THIM, en collaboration avec PFSL et AGF, continue de surveiller et d'ajuster la répartition de l'actif du Fonds. Ces décisions sont revues et approuvées trimestriellement, et l'actif est rééquilibré au besoin pour améliorer le positionnement du Fonds. Nous continuons d'étudier en profondeur les pondérations et les placements du Fonds afin de répartir l'actif de la meilleure façon.

Normes IFRS de comptabilité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité, publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Opérations avec des parties liées

PFSL est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds. Il reçoit des frais de gestion en contrepartie des services en matière de gestion des placements et d'administration qu'il rend au Fonds. En plus des frais de gestion ci-dessous, le Fonds a engagé des frais juridiques de 4 130 \$ qui ont été payés à La Compagnie d'Assurance-Vie Primerica du Canada, société affiliée de PFSL, et a versé des honoraires de 21 127 \$ aux membres du comité d'examen indépendant (le CEI).

Les Placements PFSL du Canada Ltée, société mère de PFSL et également courtier en fonds communs de placement, est le distributeur exclusif du Fonds et est responsable de la promotion de ses parts et de leur vente par l'intermédiaire de ses représentants. À l'heure actuelle, le Fonds ne permet qu'un nombre limité d'opérations et de transactions aux investisseurs existants. Plus précisément, le Fonds continue d'accepter les achats préautorisés effectués dans le cadre du plan d'investissement systématique, les rachats, les opérations effectuées par les clients, les échanges, le rééquilibrage et toute autre opération à la discrétion de PFSL et du Fonds. Les transactions effectuées par de nouveaux investisseurs peuvent de nouveau être acceptées à tout moment et à la discrétion de PFSL et du Fonds.

Le Fonds est géré activement par THIM, qui assure une surveillance continue, effectue la répartition de l'actif, réalise l'analyse du fonds et offre d'autres services de conseiller en valeurs, tandis qu'AGF, en sa qualité de gestionnaire de portefeuille, fournit des conseils relativement aux opérations quotidiennes, comme il est mentionné plus haut. Les frais liés aux services fournis par les conseillers en valeurs sont compris dans les frais de gestion.

Le Fonds n'a pas eu à s'appuyer sur une approbation, une recommandation favorable ou une directive permanente du CEI en ce qui concerne les opérations avec des parties liées.

Toutes les opérations avec des parties liées sont évaluées à la juste valeur.

Frais de gestion

En contrepartie des services obtenus en matière de gestion des placements et d'administration, le Fonds a payé à PFSL, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, des frais de gestion de 3 379 572 \$ calculés quotidiennement au taux de 0,41 % de la valeur liquidative du Fonds et versés chaque mois. Le Fonds a reçu d'AGF ou des fonds sous-jacents des remises à l'égard des frais de gestion calculées à un taux annuel de 0,31 % à 0,35 % de la valeur liquidative des fonds sous-jacents, de sorte que les

frais de gestion supplémentaires imputés au Fonds ne pouvaient être supérieurs à 0,10 % de la valeur liquidative du Fonds. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a reçu des remises de 2 477 388 \$ à l'égard des frais de gestion, et les frais de gestion nets pris en charge directement par le Fonds étaient de 902 184 \$.

Les frais de gestion ont été pris en charge à la fois par le Fonds et par les fonds sous-jacents dans lesquels il investit. Le Fonds n'a payé aucuns frais de gestion qui seraient exigibles d'un fonds sous-jacent pour le même service.

Les frais de gestion ont servi à payer les services principaux suivants, selon les pourcentages indiqués :

i)	Conseils en placement	1 %
ii)	Administration et autres	99 %

Aucune partie des frais de gestion versés à PFSL par le Fonds n'a servi à financer des frais de courtage gagnés par des représentants de PFSL ou des activités promotionnelles du Fonds.

Principales données financières

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et des cinq derniers exercices.

Actif net par part du Fonds (1) (10) :	31 déc. 2024 \$	31 déc. 2023 \$	31 déc. 2022 \$	31 déc. 2021 \$	31 déc. 2020 \$
Actif net au début de l'exercice (2)	14,97	14,27	16,92	16,71	16,12
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des produits	0,45	0,41	0,38	0,21	0,11
Total des charges (distributions non comprises)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Profits (pertes) réalisés pour l'exercice	0,30	(0,02)	0,78	1,55	0,49
Profits (pertes) latents pour l'exercice	1,77	0,69	(2,62)	(0,06)	0,06
Augmentation (diminution) totale liée aux activités (2)	2,50	1,06	(1,48)	1,68	0,64
Distributions :					
Revenu net de placement (dividendes non compris)	(0,08)	(0,06)	(0,04)	(0,03)	(0,04)
Dividendes	(0,17)	(0,09)	(0,05)	(0,02)	(0,04)
Gains en capital	-	(0,22)	(1,10)	(1,41)	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	(0,04)
Distributions annuelles totales (2) (3)	(0,25)	(0,37)	(1,19)	(1,46)	(0,12)
Actif net au 31 déc. (2) (4)	17,21	14,97	14,27	16,92	16,71
Ratios et données supplémentaires (10) :	31 déc. 2024	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars) (5)	735 508	748 903	779 055	905 015	891 271
Nombre de parts en circulation (5)	42 742 985	50 030 929	54 610 871	53 493 745	53 331 951
Ratio de frais de gestion (6)	2,44 %	2,42 %	2,45 %	2,49 %	2,43 %
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (7)	2,44 %	2,42 %	2,45 %	2,49 %	2,43 %
Ratio des frais d'opérations (8)	0,09 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille (9)	6,02 %	13,03 %	23,41 %	28,18 %	14,81 %
Valeur liquidative par part	17,21	14,97	14,27	16,92	16,71

Notes explicatives :

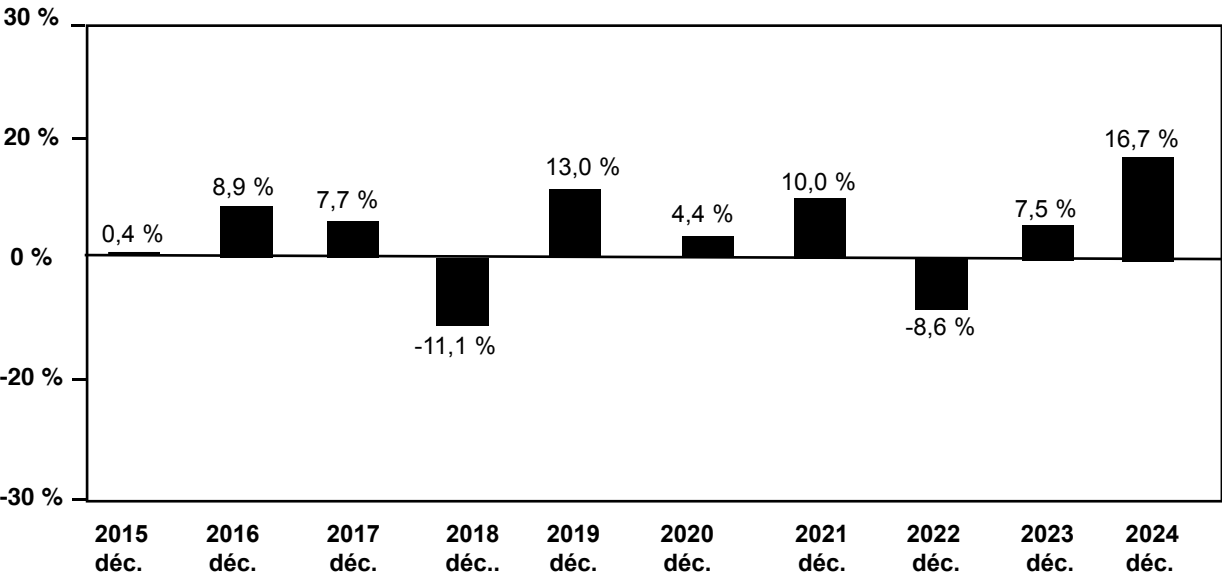
- (1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.
- (2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- (3) Les distributions ont été versées comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds.
- (4) Les données financières par part sont établies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période et que les distributions sont établies selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent.
- (5) Données au 31 décembre de l'année indiquée.
- (6) Le ratio des frais de gestion est fonction du total des charges (sans tenir compte des commissions et des autres coûts de transactions) du Fonds et des fonds sous-jacents de l'exercice en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (7) Le cas échéant, PFSL a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Fonds. Les montants absorbés sont déterminés annuellement à la discrétion de PFSL, qui peut mettre fin à l'absorption en tout temps.
- (8) Le Fonds n'a directement engagé aucune commission de courtage ni aucun autre coût de transactions au cours de l'exercice. Le ratio des frais d'opérations représente la proportion du total des commissions et des autres coûts de transactions des fonds sous-jacents applicable au Fonds en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds au cours de la période.
- (9) Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- (10) Toutes les données présentées dans les tableaux sont établies conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Rendement passé

L'information sur le rendement présentée est fondée sur l'hypothèse que toutes les distributions effectuées par le Fonds au cours des périodes visées ont été réinvesties dans d'autres titres du Fonds, et que le rendement aurait été plus faible s'il n'y avait pas eu réinvestissement des distributions. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement annuel du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour chacun des exercices indiqués, et illustre son évolution dans le temps. Il indique, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.



Rendements annuels composés (au 31 décembre)

Le tableau suivant présente une comparaison des rendements annuels composés historiques du Fonds pour chacun des exercices indiqués comparativement à l'indice de référence mixte, comme il est indiqué ci-dessous.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Fonds équilibré canadien de croissance Primerica	16,7 %	4,6 %	5,6 %	4,5 %	4,6 %
Indice de référence mixte	18,9 %	7,1 %	9,3 %	8,2 %	7,0 %

Indice de référence mixte	Indice composé S&P/TSX	Indice MSCI Monde	Indice MSCI Marchés émergents	Indice obligataire universel FTSE TMX Canada	Indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada
18 juin 2013 - 17 avr. 2015	40 %	45 %	-	15 %	-
20 avr. 2015 - 1 ^{er} sept. 2019	45 %	25 %	5 %	20 %	5 %

Indice de référence mixte	Indice composé S&P/TSX	Indice MSCI Monde	Indice MSCI Marchés émergents	Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index	Indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index
1 ^{er} sept. 2019 - 31 déc. 2024	45 %	25 %	5 %	20 %	5 %

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement des actions et des parts de fiducies cotées à la Bourse de Toronto. Il s'agit d'un indice d'actions qui sont généralement considérées comme représentatives du marché des actions canadien. L'indice MSCI Monde est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure la performance des marchés des actions des pays développés. Il n'inclut pas les marchés émergents. L'indice MSCI Marchés émergents est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure la performance des marchés des actions des pays en voie de développement. Il comprend seulement les titres offerts aux investisseurs étrangers (non locaux). L'indice obligataire universel FTSE TMX Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation, composé de plus de 950 obligations canadiennes, et comprend les obligations de la plus haute qualité ayant une échéance de un à trente ans. Cet indice tient lieu de baromètre général du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement. L'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière. Il sert de mesure générale du marché canadien des titres à revenu fixe de catégorie investissement ayant un terme à courir de moins de trois mois. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Bond Index mesure le marché des obligations à taux fixe de catégorie investissement et libellées en dollars canadiens et imposables. Il comprend des obligations du Trésor, d'États et de sociétés. L'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-3 Year Index mesure le marché des obligations à taux fixe de catégorie investissement et libellées en dollars canadiens et imposables. Il comprend des obligations du Trésor, d'États et de sociétés ayant une durée jusqu'à l'échéance de 1 à 3 ans.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les grandes catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds, à la fin de la période, figurent dans les tableaux ci-après.

Fonds par catégorie

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds communs de placement canadiens	54,2
Fonds communs de placement étrangers	45,8
Fonds communs de placement d'actions	80,2
Fonds communs de placement de titres à revenu fixe	19,8

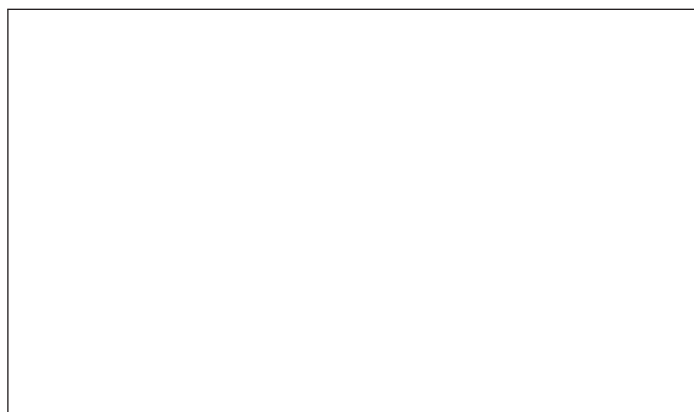
Principaux placements

	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds de revenu de dividendes canadiens AGF	30,2
Fonds mondial de dividendes AGF	10,0
Catégorie Actions de croissance canadiennes AGF	10,0
Fonds Sélect mondial AGF	10,0
Fonds de revenu fixe Plus AGF	8,9
Fonds canadien de petites capitalisations AGF	5,1
Catégorie Secteurs américains AGF	5,0
Fonds de croissance américaine AGF	5,0
Fonds d'obligations à rendement global AGF	4,9
Fonds des marchés émergents AGF	4,9
Fonds d'obligations de sociétés mondiales AGF	4,0
Fonds d'obligations des marchés émergents AGF	2,0

Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	735 508 \$
--	------------

Le Fonds détient uniquement des positions acheteur. Le prospectus simplifié et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedarplus.ca. L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations en cours du Fonds, et les prochaines informations trimestrielles seront en date du 31 mars 2025.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer
avec votre représentant de Primerica.



SÉRIE DE RÉPARTITION PRIMERICA CONCERT^{MC}

6985 Financial Drive, Bureau 400, Mississauga (Ontario) L5N 0G3

Sans frais : 1 800 510-PFSL (7375)

Télécopieur : 905 214-8243



SÉRIE DE RÉPARTITION
CONCERT^{MC}
P R I M E R I C A

Les placements dans des fonds communs de placement peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres dépenses. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement global annuel historique, ce qui comprend les fluctuations de la valeur des parts et les réinvestissements de toutes les distributions, et ne tiennent pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution ni des frais optionnels ou des impôts payables par les porteurs de titres qui auraient fait diminuer les rendements. Les fonds communs de placement n'offrent pas de garantie, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Le taux de rendement est uniquement utilisé à titre indicatif pour montrer l'incidence du taux de croissance. Son rôle n'est pas de refléter les valeurs futures du fonds commun de placement ni les rendements de placements effectués dans celui-ci.

Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement du Fonds. Si les distributions sont plus élevées que le rendement du Fonds, votre investissement initial diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital, ainsi que le revenu et les dividendes gagnés par un fonds, sont imposables entre vos mains dans l'année où ils sont payés. Le prix de base rajusté sera diminué du montant des remboursements de capital. Si le prix de base rajusté tombe au-dessous de zéro, vous devrez payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant au-dessous de zéro.